



*Madame la Députée,
Monsieur le Sénateur,
Monsieur le Conseiller Départemental,
Monsieur le Président de la communauté d'agglomération Béziers-Méditerranée,
Mesdames et messieurs les maires et leurs représentants, chers collègues,
Mesdames et messieurs,*

Permettez-moi d'excuser notre député Christophe Euzet qui n'est pas là ce soir mais qui m'a assuré de son soutien. Je me dois de remercier madame la présidente de l'association qui m'a invité à cette réunion et qui m'a autorisé à prendre la parole. Je ne ferai pas croire à toutes les personnes rassemblées sur cette promenade que nous entretenons de très bonnes relations, mais je vous rassure, madame, je ne vais pas parler de nos différends, seulement de notre différence.

Madame la présidente, vous avez la chance de diriger une association où, finalement, tout le monde a le même point de vue que vous, ce qui, évidemment, se comprend très bien. Sachez, madame, que je n'ai pas cette chance, et ma position de maire m'oblige à entendre les avis de tous mes concitoyens, les « pour », les « contre », les « Je ne sais pas » et même « les je m'en fous ». Mais, et c'est ma conception de mon rôle de maire, je prends le temps d'écouter, de discuter, de proposer et enfin de décider. Et surtout je m'impose une règle, ne pas penser que je puisse détenir la vérité, et toujours prendre mon temps pour arriver à la meilleure décision.

D'où cette idée que je partageais avec mon ancienne et ma nouvelle équipe, de pouvoir organiser une consultation locale sur un projet éolien qui aurait franchi tous les obstacles des différentes études et procédures. Nous avons donc écrit dans notre programme électoral que nous n'étions pas favorables aux projets éoliens, mais si besoin, nous chercherions à nous assurer que notre position était bien celle de la majorité de nos concitoyens, en permettant à tous les électeurs de s'exprimer.

J'ai bien compris que cette consultation déplaisait à certains, jusqu'à faire un recours auprès du préfet pour le non-respect du délai des deux mois entre la délibération et le vote prévu cette semaine, juste avant l'enquête publique.

Finalement, le préfet ne m'a pas autorisé à organiser cette consultation, pour le motif que je ne peux pas interroger mes concitoyens sur un sujet qui ne relève pas de ma compétence. Pourtant, si vous allez sur internet, mesdames et messieurs, vous trouverez des communes qui l'ont fait avant nous, nous n'avons rien inventé.

On peut penser que chaque préfet dispose d'un pouvoir d'appréciation différent selon les régions, je crois plutôt que, sans ce recours, notre préfet aurait permis cette consultation qui, je le rappelle, n'a aucune valeur juridique, mais qui, je n'en doute pas, nous aurait certainement rassemblés, nombreux, autour du non.

Aujourd'hui, privés de ce moment de démocratie participative, nous nous en tiendrons donc à ce que nous avons écrit noir sur blanc sur notre programme électoral, et j'inviterai donc mon conseil municipal, le mois prochain, à donner un avis défavorable sur ce projet éolien.

Pourquoi des projets éoliens chez nous à Puissalicon ? Les premières visites de sociétés remontent aux années 2002. Il ressort d'études régionales que le territoire compris entre Lieuran les Béziers, Espondeilhan et Puissalicon est propice à l'installation de ces machines. Et puis il faut rajouter que la présence sur la commune d'Espondeilhan d'un poste de raccordement, diminue considérablement les coûts de branchements au réseau général, ce qui n'est pas négligeable.

Pour ma part, depuis 2014, j'ai rencontré, à leur demande, je dis bien, à leur demande, plusieurs représentants de ces compagnies. Mon conseil municipal a délibéré deux fois sur des projets éoliens, une fois en décembre 2015, la société Valéco nous demandait de leur donner l'exclusivité pour travailler sur notre territoire (résultat :11 contre, 3 pour, 1 abstention). Une seconde fois en décembre 2017, c'est la Compagnie du Vent qui proposait un projet important dont une éolienne sur un terrain communal (résultat :12 voix contre, 2 abstentions).

La société Volskwind, quant à elle, a travaillé différemment et a réussi à convaincre une soixantaine de propriétaires de nos trois villages en leur faisant signer des promesses de bail. Elle s'est fait recaler une première fois en janvier 2019 sur un projet de 5 éoliennes, mais loin de baisser les bras, elle a sorti un nouveau projet, jugé aujourd'hui recevable par les services de l'État. C'est la première fois qu'un projet éolien arrive à ce stade de la procédure. La mairie, quant à elle, n'a jamais rien signé, ni convention ni partenariat. Nous n'attendons rien de cette société, que cela soit bien clair.

Mesdames et messieurs, je tiens à vous dire que la partie n'est pas perdue d'avance, je pense même que ce projet a du plomb dans l'aile, à nous, d'argumenter sur les questions que soulèvent déjà les services de l'État dans ce dossier que vous allez découvrir à partir de lundi en format papier à la mairie ou en format numérique sur vos écrans (<https://www.registre-numerique.fr/eolien-puissalicon/documents>). Mais surtout, je souhaite que nous élevions le débat, ne faisons pas de l'anti éolien primaire. Il y a dans ce projet que j'ai reçu récemment et que je me suis permis de regarder avant vous, des éléments de nature à pouvoir dire à monsieur le préfet : des éoliennes, pourquoi pas, mais pas là, monsieur le préfet, pas là plantées au milieu de nos 21 communes.

Mesdames et messieurs, mon équipe et moi-même sommes dès à présent en ordre de marche pour s'opposer à ce projet, il n'y aucune ambiguïté là-dessus malgré tout ce que vous avez pu entendre. Je reste convaincu que le bon sens l'emportera et que ce projet n'ira pas au bout.

Mesdames et messieurs, mon discours devait s'arrêter sur cette note optimiste, mais une interview de Robert Ménard sur les ondes de Radio France Bleu Hérault ce matin m'oblige à prolonger un peu. Cher Robert, je pensais que mes explications lors de la réunion de Lieuran mardi soir avaient été claires. Au lieu de cela, tu en remets une couche en disant que tous les maires des deux agglos sont contre sauf le maire de Puissalicon, qui plus est, tu affirmes toi aussi que je prépare déjà un élargissement de route pour le passage des éoliennes.

Pas toi Robert, pas le maire de Béziers, pas le président de l'agglomération Béziers-Méditerranée. J'espère que tu sauras me donner une explication, j'espère surtout que tu sauras t'en excuser et apporter un démenti.

Mesdames et messieurs, je vous remercie de votre attention.

Le maire
Michel Farenc